

“TRAVEL TECHNOLOGY INTERACTIVE”

société anonyme à directoire et conseil de surveillance

au capital de 1.543.454,08 €

Siège social : PARIS (75008)

11 rue du Colisée

480 040 880 RCS PARIS

**RAPPORT SUR LE GOUVERNEMENT D’ENTREPRISE
A L’ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
CONVOQUEE LE 28 MAI 2018**

Chers actionnaires,

Nous vous présentons le rapport sur le gouvernement d’entreprise pour l’exercice clos le 31 décembre 2017, établi en application du dernier alinéa de l’article L.225-37 du Code de commerce, qui sera joint au rapport de gestion et qui porte sur la liste de l’ensemble des mandats et fonctions exercés dans toute société par chaque mandataire social durant l’exercice, sur les conventions dites règlementées et sur les délégations en cours de validité accordées par l’assemblée générale des actionnaires dans le domaine des augmentations de capital.

1.1 Mandataires sociaux

En premier lieu, vous trouverez ci-joint, en annexe 1, conformément à l’article L. 225-37-4 alinéa 1 du Code de commerce, la liste des mandats ou fonctions exercés dans d’autres sociétés, durant l’exercice écoulé, par chacun des mandataires sociaux.

1.2 Conventions règlementées- Conventions conclues entre un dirigeant ou un actionnaire significatif et une filiale.

Nous vous précisons que le commissaire aux comptes de la Société a été régulièrement informé, en vue de l’établissement de son rapport spécial, des conventions visées à l’article L.225-38 du Code de commerce régulièrement autorisées par le conseil.

Au cours du dernier exercice clos, il n’a pas été conclu, directement ou par personne interposée, de conventions entre les membres du directoire, les membres du conseil de surveillance, les actionnaires à plus de 10%, d’une part, et une société d’autre part, dont la Société posséderait directement ou indirectement plus de la moitié du capital, à l’exception des conventions portant sur des opérations courantes et conclues à des conditions normales.

1.3 Délégations de compétence et de pouvoirs accordées par l'assemblée générale au directoire dans le domaine des augmentations de capital

Enfin, vous trouverez, ci-joint, en annexe 2, un tableau récapitulatif des délégations de compétence et de pouvoirs accordées par l'assemblée générale au directoire en application des articles L 225-129-1 et L225-129-2 du Code de commerce.

Ce tableau vous indique l'utilisation faite de ces délégations.

*
* *

Nous sommes à votre disposition pour vous donner toutes précisions et tous renseignements complémentaires qui pourraient vous paraître opportuns.

Le Conseil de surveillance

ANNEXE 1

LISTE DES MANDATS ET FONCTIONS DES MANDATAIRES SOCIAUX

Conformément aux dispositions de l'article L.225-37-4 du Code de commerce, nous vous présentons la liste des mandats et fonctions exercés dans toute société par chacun des mandataires sociaux durant l'exercice clos au 31 décembre 2017.

1/ Monsieur Grégoire ECHALIER :

- *Président du directoire*
- TRAVEL TECHNOLOGY INTERACTIVE SA DIR CS
- *Représentant permanent du Président personne morale*
- TRAVEL TECHNOLOGY INTERACTIVE CARAIBES SAS
- *Président*
- TRAVEL TECHNOLOGY INTERACTIVE FRANCE SAS
- GCP FINANCE SAS
- *Mandats exercés dans des sociétés de droit étranger*
- TRAVEL TECHNOLOGY INTERACTIVE ASIA Pte Ltd (CEO and Managing Director)
- TRAVEL TECHNOLOGY INTERACTIVE do BRASIL SOLUCOES EM SOFTWARE LTDA.
(Presidente do Conselho de Administração)
- UTILA Pte Ltd (CEO and Managing director)

2/ Monsieur Arnaud PEYROCHE :

- *Membre du directoire*
- TRAVEL TECHNOLOGY INTERACTIVE SA DIR CS

3/ Monsieur Eric KOURRY :

- *Président du conseil de surveillance*
- TRAVEL TECHNOLOGY INTERACTIVE SA DIR CS
- *Président du conseil d'administration*
- KD DEVELOPPEMENT SA
- *Administrateur*
- FRAMI SA
- EUROFINANCE TRAVEL SA
- *Gérant*
- SARL CARAIBES CALL CENTER
- SARL ASSIST'AIR CARGO
- SARL ESCA CONSEILS
- SARL K FINANCE
- SARL EXPRESS HANDLING & MAINTENANCE
- SCI KEFRAS
- SCI SAINTE CATHERINE

- *Président*
- GUYANE AEROINVEST SAS

- *Mandats exercés dans des sociétés de droit étranger*
- TRAVEL TECHNOLOGY INTERACTIVE do BRASIL SOLUCOES EM SOFTWARE LTDA.
(administrateur)

4/ Monsieur Robert DARDANNE :

- *Président du conseil d'administration et Administrateur*
- EUROFINANCE TRAVEL SA

- *Administrateur*
- LE NOBLE AGE SA
- SA RESIDENCE LE POINT DU JOUR – Société Belge
- KD DEVELOPPEMENT SA
- VOLTALIA SA
- VOLTALIA INVESTISSEMENT SA
- TRAVEL TECHNOLOGY INTERACTIVE SA DIR CS
- SA DRC

- *Gérant*
- SARL FGD – Société Belge

- *Président*
- FIDEXI SAS

5/ Monsieur Marc SCHILLACI :

- *Président Directeur Général*
- OXATIS SA

- *Membre du conseil de surveillance*
- TRAVEL TECHNOLOGY INTERACTIVE SA DIR CS

- *Gérant*
- SUN FLARE INVESTMENT SARL
- SCI CST CORP

ANNEXE 2

TABLEAU RECAPITULATIF DES DELEGATIONS DE COMPETENCE ET DE POUVOIRS ACCORDEES PAR L'ASSEMBLEE GENERALE AU DIRECTOIRE EN APPLICATION DES ARTICLES L225-129-1 ET L225-129-2 DU CODE DE COMMERCE

Date de l'assemblée	Nature de la délégation	Durée	Utilisation
Assemblée générale du 14 juin 2017	Délégation de compétence au directoire à l'effet d'augmenter le capital social par émission d'actions ou de valeurs mobilières donnant accès au capital avec suppression du droit préférentiel de souscription au profit de la catégorie de personnes suivantes : investisseurs TEPA et fonds d'investissements gérés par la société NEXSTAGE (septième résolution)	18 mois (expiration le 14 décembre 2018)	Mise en œuvre de la délégation de compétence consentie par décisions du directoire en date du 12 décembre 2017 au profit de fonds d'investissements gérés par la société NEXSTAGE Emission de 5.310.714 OCABSA 2017 au prix unitaire de 0,28 €.
	Délégation de compétence au directoire à l'effet d'augmenter le capital social par émission d'actions ou de valeurs mobilières donnant accès au capital avec suppression du droit préférentiel de souscription au profit de la catégorie de personnes suivante : mandataires sociaux de la société et toute société holding patrimoniale dont ceux-ci détiendraient seuls ou conjointement avec leurs conjoints, descendants ou ascendants, la majorité du capital. (huitième résolution)	18 mois (expire le 14 décembre 2018)	